

Mesdames et Messieurs les agents d'entretien et de maintenance du Lycée Louise-Michel de Bobigny, réunis en assemblée générale le 4 mai 2021 avec les sections FO, FSU, CFDT, Sud et CGT de l'établissement,

Bobigny, le 5 mai 2021,

À Madame Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, s/c de Monsieur [REDACTED], Proviseur du Lycée Louise-Michel de Bobigny.

Copie à :

Madame Marie-Carole Ciuntu, Vice-Présidente de la Région Île-de-France chargée des lycées et de l'administration générale,
Monsieur Jean-Michel Valantin, Conseiller-lycées auprès de la Présidente,
Monsieur Stéphane Gerfaux, Responsable de l'antenne RH Nord-Est.

Madame la Présidente,

Nous, agents d'entretien et de maintenance intérimaires, contractuels et titulaires du Lycée Louise-Michel, nous sommes réunis en assemblée générale le 4 mai 2021, avec des délégués FO et SNES-FSU de l'établissement, car la lettre de Madame Ciuntu datée du 12 avril ne répond en aucune façon aux revendications que nous avons énoncées dans notre lettre du 2 avril.

Nous sommes d'abord scandalisés de lire dans cette lettre qu'après avoir été reçues en entretien d'embauche pour obtenir un contrat, nos collègues intérimaires en poste au lycée **Mesdames [REDACTED] et [REDACTED]**, et notre ancienne collègue intérimaire **Madame [REDACTED]** « *n'ont pu être recruté[e]s car certaines de leurs compétences nécessitent d'être complétées* ». Nous sommes stupéfaits qu'une nouvelle fois les dites « *compétences* » que n'auraient pas nos trois collègues ne soient pas mentionnées par Madame Ciuntu, et que rien ne soit proposé pour les « compléter ». Ce serait donc à nos collègues de deviner elles-mêmes ce que, selon la Région, elles devraient « *acquérir* », alors même que la qualité et la connaissance de leur travail sont reconnues par tous, que nous ne voyons pas ce qu'elles feraient moins bien que nous leurs collègues agents d'entretien titulaires et contractuels, que les contrats d'intérim de Mesdames [REDACTED] et [REDACTED] ont été renouvelés au lycée, et que celui de Madame [REDACTED] n'a pris fin que parce que l'arrêt-maladie du collègue qu'elle remplaçait avait pris fin !

Nous sommes d'autant plus scandalisés par ce non-recrutement sans justification que nous constatons que, malgré les engagements pris par la Région, la précarité que subissent nos collègues intérimaires s'est en fait aggravée ces dernières semaines. Après les avoir engagées de novembre à février pour des contrats d'intérim successifs de deux semaines, en les laissant au chômage durant les vacances scolaires, la Région les avait certes recrutées pour un contrat d'un mois en mars. Mais en avril, pour une nouvelle fois ne pas avoir à les rémunérer durant les deux semaines de congés

scolaires, la Région les a de nouveau engagées pour seulement deux semaines, et en cette rentrée de mai, elle a réduit leurs période d'engagement à... une semaine ! Ainsi, en ce mercredi 5 mai, nos collègues Mesdames [REDACTED] et [REDACTED] et notre nouveau collègue **Monsieur** [REDACTED] ne savent pas s'ils travailleront encore au Lycée Louise-Michel lundi 10 mai.

Nous sommes enfin effarés que Madame Ciuntu n'ait même pas daigné répondre à nos deux autres revendications, à savoir le prolongement jusqu'au 31 août 2021 des contrats actuels et l'assurance du renouvellement de ces contrats à la rentrée 2021 pour un an (du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022). Ce prolongement est absolument nécessaire car il permettrait tout simplement à nos collègues de ne pas être au chômage durant les deux mois d'été. Ce renouvellement l'est tout autant car la précarité qu'ils subissent leur est tout à fait insupportable.

C'est pour cela que nous, agents d'entretien et de maintenance du lycée, avons collectivement décidé de nous mettre en grève le jeudi 20 mai, et de venir manifester devant le siège de la Région Île-de-France pour défendre nos revendications et être reçus en délégation. Nous vous rappelons que nos revendications sont les suivantes :

1. Nous exigeons que des explications précises du non-recrutement de **Mesdames** [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] soient énoncées par la Région. Nous exigeons que, si ce non-recrutement s'expliquait vraiment par des « *compétences [incomplètes]* » de nos collègues, des formations leur soient proposées par la Région pour leur permettre d'« *acquérir* » ces « *compétences* ». Nous rappelons que ces trois collègues ont rempli leur mission avec la plus grande rigueur et le plus grand dévouement, et que deux d'entre elles sont en poste au lycée depuis début novembre.
2. Nous exigeons qu'un contrat jusqu'au 31 août soit immédiatement proposé à **Mesdames** [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED], ainsi qu'à **Monsieur** [REDACTED].
3. Nous exigeons le prolongement des contrats actuels jusqu'au 31 août. Ces contrats sont ceux de **Mesdames** [REDACTED], [REDACTED], [REDACTED], [REDACTED] et de **Monsieur** [REDACTED].
4. Nous exigeons le renouvellement des contrats des cinq agents contractuels actuels pour un an, du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.
5. Nous exigeons également des contrats d'un an, du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, pour les quatre agents intérimaires suscités.

On ne comprendrait pas que la Région Île-de-France, qui se dit soucieuse de lutter contre la précarité de ses agents selon la lettre de Madame Ciuntu, n'accède pas à ces demandes.

Certains que vous serez attentive à ces demandes urgentes, nous vous prions, Madame la Présidente, d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Mesdames et Messieurs les agents d'entretien et de maintenance du Lycée Louise-Michel de Bobigny, réunis en assemblée générale le 4 mai 2021 avec les sections FO, FSU, CFDT, Sud et CGT de l'établissement.